## Québec français

# Québec français

# L'immersion, une formule pédagogique à repréciser

## Monique Lebrun

Number 70, May 1988

URI: https://id.erudit.org/iderudit/45212ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print) 1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Lebrun, M. (1988). L'immersion, une formule pédagogique à repréciser. Québec français, (70), 32–33.

Tous droits réservés  ${\mathbb C}$  Les Publications Québec français, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



# L'immersion, une formule pédagogique à repréciser

Interview de Gilles Bibeau, professeur à la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal et spécialiste de la didactique des langues.

#### Monsieur Bibeau, quelle définition donneriez-vous de l'immersion?

Il s'agit d'un régime pédagogique dans lequel on enseigne les matières scolaires dans la langue seconde. Ce régime est pédagogique et linguistique, mais non social. Les petits anglophones du Québec, par exemple, restent entre eux et ne fréquentent pas la communauté francophone.

#### La formule d'immersion hâtive ou longue pose le problème de l'efficacité de la bilinguisation précoce. Oue dites-vous là-dessus ?

La bilinguisation précoce en général. — qui paraissait à plusieurs une formule pleine de promesses — n'a pas connu les succès attendus: il est à peu près établi aujourd'hui qu'à l'école, même dans les régimes innovateurs, les langues secondes ou étrangères s'apprennent mieux au secondaire qu'au primaire, et encore mieux chez les adultes. Cela n'est évidemment pas le cas de la bilinguisation dans la rue. Souvent, ceux qui prônent la bilinguisation précoce à l'école croient qu'on peut transporter la rue dans la salle de classe.

Mais même la bilinguisation dans la rue n'est pas sans soulever des questions : questions linguistiques d'abord à cause du dédoublement de la symbolique langagière et des érosions et confusions sémantiques fréquentes chez les bilingues actifs ; questions socio-culturelles ensuite, impliquant le statut social du bilingue appartenant symboliquement et effectivement à deux communautés n'ayant pas les mêmes valeurs, les mêmes habitudes et les mêmes idées ; questions psycho-sociales enfin, faisant ressortir les caractéristiques souvent particulières des attitudes, des sentiments et des

comportements des bilingues actifs. Faites l'expérience de demander à un bilingue canadien actif, français-anglais ou anglais-français, ce qu'il pense du séparatisme québécois, ou de toute autre question impliquant directement les deux communautés linguistiques, et vous verrez ce que je veux dire. Le problème avec le bilinguisme est que les bilingues actifs doivent se dépatouiller au mieux entre les communautés et finissent par se faire un « front », une contenance, et que les unilingues ne connaissent rien à ces difficultés et sont portés à les minimiser; les bilingues eux-mêmes les minimisent souvent devant les unilingues à cause des avantages sociaux et économiques qu'ils attribuent à leur statut de bilingues et pour pouvoir survivre comme être sociaux et comme individus.

#### Quel rôle le ministère de l'Éducation du Québec a-t-il joué dans l'expansion des classes d'immersion?

Les classes d'immersion ont été « expérimentales » durant longtemps : cela signifiait que le M.E.Q. devait donner son autorisation pour que ces « expériences » aient lieu, mais il n'a pas, à ma connaissance, versé de nouvelles subventions pour réaliser les classes d'immersion. C'est le gouvernement fédéral, par son programme de bilinguisme et de langues secondes et par son Secrétariat d'État, qui a largement subventionné et continue de subventionner l'immersion.



Monique Lebrun



#### Voulez-vous dire que sans le support financier du gouvernement fédéral, l'immersion n'existerait pas?

Oui, c'est exactement ce que je veux dire. Pour le fédéral, l'immersion a été et est tou-jours LA formule de bilinguisation canadienne et son succès canadien actuel s'explique en partie par l'injection d'argent neuf qui incite les «conseils scolaires» du Canada à ouvrir des classes et à engager du personnel. Cet argent passe le plus souvent par les provinces, mais ce sont des millions qui sont ainsi distribués et qui génèrent les centaines de classes d'immersion qui existent actuellement et tout ce qui les entoure (revues, colloques, évaluations, matériel, etc.).

Vous avez parlé d'un enseignement des matières scolaires en français, mais n'y a-t-il pas aussi enseignement du français comme langue?

Les concepteurs de l'immersion ont pensé, avec raison, qu'on apprend mieux une langue par exposition, par nécessité. Cependant, il va de soi que la nécessité en question est artificielle dans le contexte scolaire si on la compare à celle de la rue, où il y a ce que j'appelle la « motivation primale ». Devant les problèmes linguistiques des élèves d'immersion, on a commencé, vers 1974, à ajouter aux programmes un enseignement systématique de la langue sur le modèle des classes d'accueil, avec des résultats améliorés.

À lire les recherches
sur l'immersion,
on se demande
si on s'est posé la question
du registre de français
qu'il convient d'enseigner,
ou encore, de la qualité du français
des petits anglophones.
Est-ce un véritable oubli?

En réalité, même si quelques chercheurs s'y intéressent, on n'a pas encore défini de façon satisfaisante la notion de compétence langagière des enfants en langue seconde, pas plus d'ailleurs qu'en langue maternelle. On a des théories sur le sujet, mais peu d'évaluation des pratiques langagières, sinon par des tests qui ne peuvent mesurer toute l'étendue et la complexité des compétences. Des recherches sur cette question sont en cours, mais je ne vous apprends rien en vous disant que c'est extrêmement difficile. On s'intéresse, par exemple, aux divers niveaux de développement langagier dans les deux langues, mais cela suppose des instruments très raffinés qu'on n'a pas encore réussi à mettre au point. On se contente donc souvent d'approximations : le malheur est que, parfois, on exagère beaucoup la compétence langagière des « immergés » en affirmant qu'elle se compare à celle des francophones, ce qui est loin d'être le cas. S'ils comprennent assez bien, ils parlent souvent très mal.

On sait que la formule d'immersion est née à une période mouvementée de notre histoire socio-politique. Pourriez-vous nous livrer quelques commentaires à ce propos?

Il ne faut pas oublier que les premières expériences du Professeur Lambert de l'Université McGill à Saint-Lambert coıncident grosso modo avec la période de résurgence du nationalisme québécois, de contestation du fédéralisme centralisateur, de publication des études de la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les Ouébécois de l'époque exercaient des pressions diverses pour que l'on respecte leurs droits. Parallèlement, les anglophones de bonne volonté prenaient conscience de la dualité canadienne et de l'originalité profonde de l'un des deux « peuples fondateurs » du Canada. C'est alors que des parents anglophones à l'aise de la rive sud de Montréal ont senti le besoin de bilinguiser leurs enfants, à la condition que cela ne modifie pas leur statut socio-linguistique (leur sentiment d'appartenance à la communauté anglophone).

#### Pourquoi n'a-t-on pas appliqué le régime d'immersion aux petits francophones du Québec?

À cause de notre statut socio-politique particulier. On craignait sans doute que les petits francophones apprennent l'anglais trop vite... ou encore, le rejettent. De toute façon, l'idée même de l'immersion en anglais pour les francophones contrevient aux dispositions de la loi 101. Je vous renvoie aux définitions que donne le professeur Lambert de bilinguisme « additif », celui où la langue seconde ne menace pas la langue maternelle, comme c'est le cas pour une communauté majoritaire ou socio-économiquement dominante, et de bilinguisme « soustractif », qui en est l'inverse. Nous sommes dans la position précaire du bilinguisme plutôt soustractif.



Permettez-moi de vous poser une question délicate : on vous a longtemps considéré comme opposé à l'immersion. Cela a-t-il été ou cela est-il toujours le cas?

Je me préoccupe essentiellement du rendement pédagogique de l'immersion, alors que certaines personnes, selon moi, visent à en faire un succès socio-politique mettant en vedette de petits champions linguistiques de la dualité canadienne. Je m'interroge sur le statut pédagogique de l'immersion comme régime ainsi que sur ses effets dans le milieu scolaire. Ma critique porte sur deux points. Premièrement, on a fait de nombreuses évaluations de l'immersion, mais en la comparant toujours à elle-même ou au régime régulier auquel on consacre dix fois moins de temps. D'une certaine manière, je trouve que l'immersion est comme un traitement pédagogique de cheval appliqué à des enfants. De plus, elle a occupé jusqu'ici tout l'espace, on ne fait que commencer à prendre au sérieux d'autres formes d'éducation bilingue comme l'éducation intensive en langue seconde telle que pratiquée aux Mille-Isles ou à Greenfield Park (voir Cardin, dans ce numéro). Deuxièmement, l'immersion me semble aller à contrecourant de la pédagogie moderne centrée sur l'apprenant. sur ses besoins, sur son style d'apprentissage. Dans l'immersion telle que pratiquée actuellement, on ne parle pas des besoins des enfants ni de leur vécu, mais des objectifs des parents. Je voudrais que mes critiques fassent avancer le débat pédagogique et seulement ce débat-là.

#### En conclusion?

Je voudrais dire que j'admire beaucoup les concepteurs et les réalisateurs de l'immersion. C'est là une expérience originale, courageuse et méritoire. Je voudrais rappeler toutefois que l'immersion n'est que l'une des formes possibles de l'éducation bilingue et que ce régime, tel qu'il est concu actuellement, fait des promesses qu'il ne tient pas beaucoup, à savoir, bilinguiser totalement et de facon durable. Tous les anglophones « immergés » pourront-ils utiliser leur français, travailler comme des francophones, poursuivre des études supérieures en français? Même au Québec, les anglophones le font si peu! Je souhaite que les études sur la rentabilité pédagogique de ce régime se poursuivent et qu'on en vienne à établir une notion de compétence langagière satisfaisante pour que les comparaisons de régimes et de méthodes soient plus précises. Autrement dit, je souhaite qu'il y ait un aprèsl'immersion.